



Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2017-18

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Agence du Tourisme de la Corse.
17 Bd du Roi Jérôme. 20181 Ajaccio Cedex 01
Tel: 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.21.57.93
mfpoggionovo@ctc-atc.com ou fleca@ctc-atc.com

2. Procédure de passation : MARCHÉ PUBLIC passé en PROCEDURE ADAPTEE en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

3. Objet du Marché :

La présente consultation concerne : Prestations d'assurance prévoyance de l'Agence du Tourisme de la Corse

4. Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché est conclu pour une durée d'un an reconductible deux fois par reconduction expresse, sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du marché ;

5. Critères d'attribution :

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Valeur technique de l'offre (étendue et montant des garanties)	40%
2-Prix	40%
3-Moyens et modalités de gestion mis à disposition	20%

6. Retrait électronique du DCE sur :

<http://www.achatspublicscorse.com/demat> avec annonceur = Agence du Tourisme de la Corse Référence MP 2017-18

7. Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres

8. Organe de publication: Corse-Matin, Nice-Matin, BOAMP, plateforme de dématérialisation: www.achatspublicscorse.com et site internet: www.visit-corsica.com : (MP 2017-18)

9. Date d'envoi à la publication : Le lundi 16 octobre 2017

10. Date limite de dépôt des offres : Le vendredi 17 novembre 2017 à 16 heures

11. Litiges et recours

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.